cps n°138 5°série
jaquette p.1

LE CEMPUISIEN

BULLETIN DE L'ASSOCIATION DES ANCIENS ÉLÉVES
DE L'INSTITUTION DÉPARTEMENTALE GABRIEL PRÉVOST

MV

PRÉSIDENT : R. POULIQUEN, 81, avenue des Sciences - 93370 MONTFERMEIL - SIÈGE SOCIAL : 21, rue des Blancs Manteaux, 75004 PARIS - C. C. P. 1844-02 Paris

N° 138 SEPTEMBRE A DÉCEMBRE 1985

La Fanfare en 1905

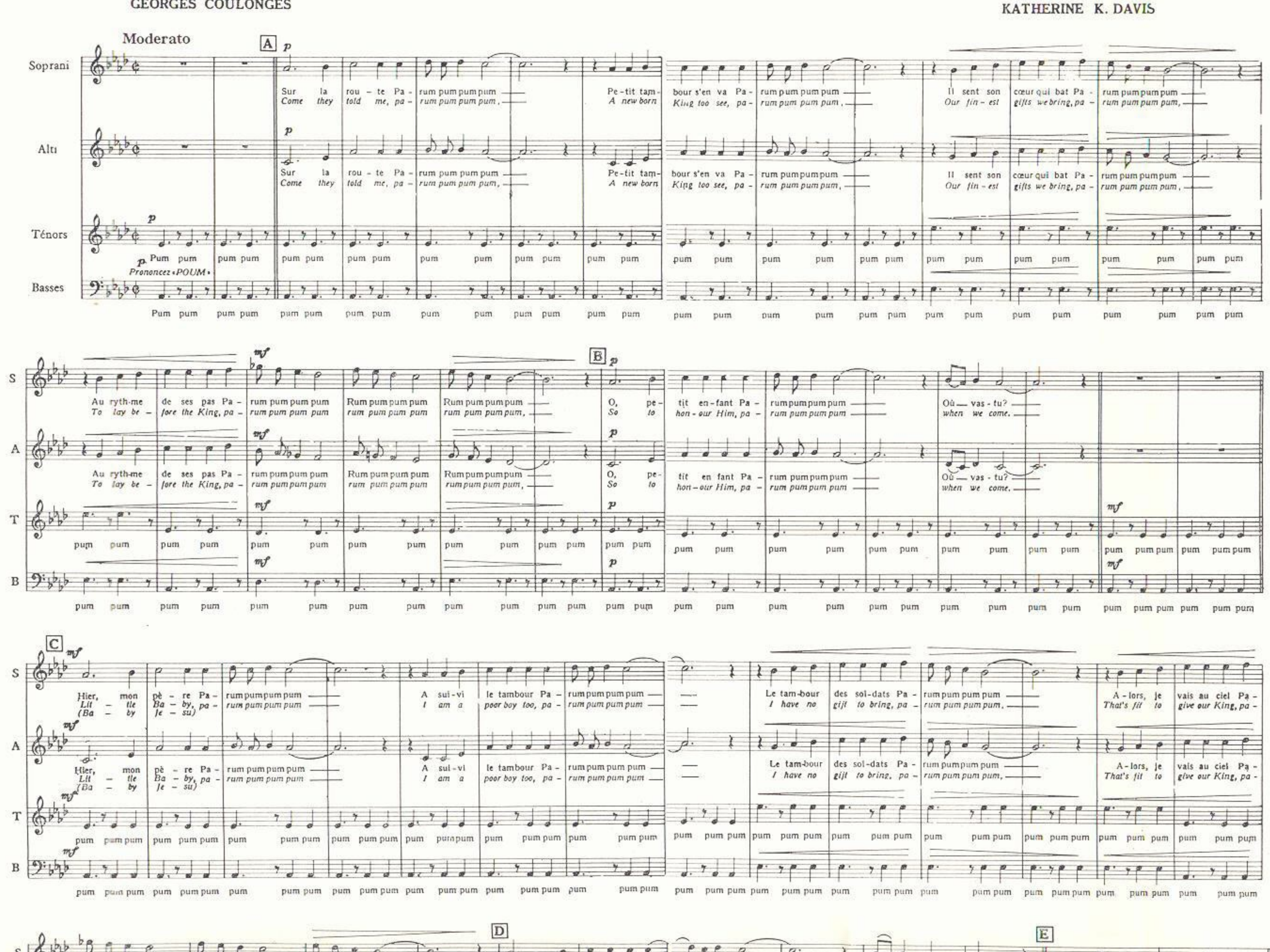


cps n°138 5°série
jaquette p.2

L'ENFANT AU TAMBOUR
(THE LITTLE DRUMMER BOY)

Paroles anglaises et Musique de
HARRY SIMEONE
HENRY ONORATI &
KATHERINE K. DAVIS

Paroles françaises de
GEORGES COULONGES



cps n°138 5°série
page 1

" L E   C E M P U I S I E N "

- N° 138 - SEPTEMBRE A DECEMBRE 1985

S O M M A I R E

La Gérante : Henriette TACNET.
8, rue Dalou
75015 PARIS

Numéro du C.C.P. de l'Association : 1844.02. T. PARIS

FROMAGE A L'OMELETTE

Que j'vous raconte là, tout d'un seul morceau, c'que j'ons vécu l'aut'dimanche. J'crois ben qu'c'étiont le 10 Novembre.

A l'habitude, j'm'ons l'vé d'bonne heure. J'ons bu l'café, fait un'toilette tout'neuve, enfilé mon beau costume, botté ma bonn'paire d'chaussures souples, celles-là qui marchont sans s' fatiguer, troussé mon lit, nettoyé mon ménage.

Et pis, comme y faisiont beau, j'décidons d'entrer dehors pour faire un'prom'nade qui m'mettriont en appétit. Parc'que faut qu'j'vous dise qu'ça f'sont mon p'tit bonheur du dimanche que d'couper la journée par un bon p'tit r'pas arrosé d'un'chopine dans un restaurant rencontré au hasard de mes pas.

Alors, j'ons marché d'vant moi, sous un soleil ben doux pour la saison, comme un brave !

J'sommes arrivé à un'place tout'ficelée dans plein d'routes, qui s'appeliont "Porte de Bagnolet", et qui meniont dans un gros bourg, moitié tout vieux, moitié tout neuf.

Cà commenciont à crier grand faim dans mon estomac quand j'arrivons près d'un'vieille église dont l'clocher étiont tout emmailloté et tout près d'laquelle j'avisons un'grand'maison basse qui s'nommiont : "Aux Tables de Bagnolet".

Pour sûr, c'étiont un restaurant ! Comme il aviont bonne mine et qu'mon gousset y marquiont 1 heure - 13 heures qu'y disont maint'nant, j'entrons.

Que j'vous dise, tout d'suite, qu'j'en pris plein les yeux et plein les oreilles. Ca m'faisiont l'idée d'un'ruche endimanchée pour un'noce.

Y aviont des lustres qu'étiont faits d'cloches de verre posées sur la tête qui illuminiont partout, des'rideaux d'mousseline blanche qui voiliont les grandes baies vitrées, des piliers carrés d'bois marron avec des moulures verticales qui grimpiont du parquet au plafond.

Y aviont encore des grandes plantes vertes dans tous les coins et recoins qu'j'pouvions pas m'empêcher d'penser à un' guinguette du "Temps des Cerises".

Mais l'plus beau, l'bouquet pour sûr, c'est qu'dans l'fond, séparée d'l'entrée et du comptoir par un'cloison qu'arriviont à mi-buste, le bas en bois et l'reste en verre moucheté, y aviont un grand espace où qu'étiont disposées de grandes tables, toutes avec des belles nappes, autour desquelles mangiont pas loin d' quatre-vingts personnes qui s'connaissiont ben, ça s'voyiont tout d'suite.

Ca papotiont, ça s'esclaffiont. Y m'arriviont des rires, des éclats d'voix, par bouffées. Bref ! ça respiriont du bonheur d' être ensemble.

Leurs yeux, aux quatre-vingts, y luisiont comme des bougies d'anniversaire.

Pour ben profiter d'la fête qui m'tombiont d'ssus comme un cadeau, je m'sommes assis à un'place libre, l'plus près possible de c'te belle assemblée.

A peine installé, v'là que m'vient un'grande fille, jupe noire et corsage blanc, qui m'présente la feuille où tout est marqué de c'qu'on peut manger.

La grande fille : "Qu'est-ce que vous m'racontez avec votre : Hommage à Hiette ? "

Moi : "J'ons rien dit d'tout ça. J'ons commandé : Fromage à l'omelette !! "

Faut la pardonner, la grande fille, y aviont tellement d' chahut à c'moment-là qu'elle aviont compris d'travers. Ou p't' êt'ben qu'j'avions mal prononcé ? ...

Pendant c'temps, ça alliont bon train chez les quatre-vingts. Y z'arriviont gentiment au dessert.

Alors, comme si que'qu'chose l'avions piqué, v'là un convive imposant qui s'levont soudain. Et pis, sans crier ouf, y mordit à grosses bouchées dans un discours. Ca fit un tel effet qu'les conversations à s'sont brusquement arrêtées comme un robinet qu'on ferme.

Y parliont d'Cempuis, d'Granvilliers, d'musique et d'fanfare, d'études, de jeunes sortants. J'comprenions pas ben de quoi y causiont !

Heureusement qu'la grande fille, qui veniont justement d'm' apporter mon fromage à l'omette, a connaissiont pas mal des questions du discours.

Grâce à elle, j'ons appris qu'la p'tite couvée d'jeunes, garçons et filles, qu'étiont au bout d'mon r'gard, y z'étiont sortis d'Cempuis d'puis peu d'mois. J'appris itou que quequ'z'uns parmi eux y z'y étiont encore élèves.

Y z'étiont tous très sages. P't'être ben qui z'étiont intimidés?

Mais v'là que l'premier orateur, il a donné la parole à un autre : "Monsieur le Directeur nous dit quelques mots".

Lui, y causiont à p'tites gorgées, un peu ému qu'on aurait dit. Toutes les bouches étiont fermées au cadenas pendant qu'y parliont. Y traitiont des mêmes sujets que l'Monsieur qu'avions causé avant lui et qui s'appeliont Monsieur le Président.

Après les discours, les grandes eaux des conversations a s' sont r'mises à couler d'plus belle. Ca faisont toujours du bien de s'dégourdir la luette après un moment d'garde à vous. On boit un p'tit coup et les langues a r'moulinent à qui mieux mieux.

Brusquement, tout l'monde il a d'mandé des chansons. Un Monsieur s'a l'vé, Robert CUNIN qu'on m'a dit. Il a offert à la compagnie des couplets de sa plume sur un'musique itou d'sa façon. Ca parliont de l'O.P. (j'l'écris ben rapport à c'que la grande fille ell' m'a expliqué).

Y z'ont tous applaudi fort pour l'remercier, et pis, sans prendre l'temps d'souffler, y z'ont crié :

"Marcel un'chanson ! Marcel un'chanson ! ..."

Un gars s'est tout d'suite trouvé d'bout, sans s'faire prier, le cheveu argent et désordre, en bras d'chemise avec un p'tit pull sans manches. Y s'met à parler d'Victor Hugo que j'me suis dit "Y vas pas faire un cours d'littérature des fois ?"

Non ! Il alliont chanterGastibelza qu'Georges BRASSENS a mis en musique. J'aimions beaucoup c'grand artiste qu'aviont l' regard pétillant d'malice et la moustache tendre comme un croissant au beurre que j'me disions toujours.

L'gars Marcel y m'nait hardiment son affaire. Y chantiont ben ! Il alliont d'un'table à l'autre comme si y nagiont en f'sant des gesticulations. Même qu'un des quatre-vingts a plaisanté : "Il va nous enrhumer à force d'faire du vent comme ça !".

Trois qu'il en a chanté. Encore une d'Victor HUGO et Georges BRASSENS : "La légende de la nonne" et la dernière : "l'Etrangère" de Louis ARAGON et Léo FERRE.

Moi qu'aimons tant la musique et les poètes, j'étions à la fête.

Pendant qu'y chantiont l'Marcel, j'ons commandé un'rallonge à ma chopine à la grande fille qu'aviont fait des kilomètres, pour sûr, d'puis l'début du banquet ! Dans son corsage, j'regardions ses jolies p'tites renflures qui s'souleviont doucement dans leur dentelle. Y m'veniont des envies d'les câjoler ! ..

Mais, du calme ! J'sommes pas à raconter mes états d'âme, comme ont dit.

L'chanteur, j'avions envie d'l'appeler : "l'Agité". Y étiont r'venu s'asseoir à la table des Officiels où qu'étiont Monsieur l'Président et Monsieur l'Directeur.

Autour d'eux, y étiont assis plusieurs personnes. Y aviont la jolie dame de Monsieur l'Directeur. Y aviont aussi un très grand aux joues creuses et au bon regard qui aviont pour vis à vis une dame blonde qu'aviont des p'tits traits d'gentillesse et d' sourire aux coins des yeux, près des tempes; même qu'dans la vie, elle et l'grand y z'étiont mari et femme que j'ons su par la suite.

Y avions encore une dame toute calme, sereine et douce. Ca m'faisiont l'effet qu'a r'gardiont à l'intérieur d'elle-même, en même temps qu'a posiont ses yeux sur tout l'monde. Y l'appeliont tous, Hiette, affectueusement. Ca m'a fait r'penser à la confision d'la grande fille au début d'mon r'pas : "Hommage à Hiette !" C'esty pas drôle la vie, parfois !

A la même table toujours, y aviont encore un'dame qu'j'avions envie d'baptiser, la goélette, vu qu'avec son corsage blanc, fine et droite, souple et ployante, a m'évoquiont un'voile qui prenont la brise; d'autant qu'près d'elle, celui-là qui s'penchiont parfois pour lui parler, y m'aviont ben tout l'air d'être son timonier voire son capitaine. Y aviont encore un couple, sage et discret, encore que l'Monsieur y causiont plus souvent qu'la dame.

Et pis, y aviont enfin un'tout'jeune dame, qu'étiont rose, et d'plaisir, et d'timidité. J'ons su qu'a prépariont des études sur Cempuis sur Paul ROBIN.

Voilà ! Maint'nant, j'vous parlerions ben des aut'tables, des quatre-vingts. Ca m'emmèneriont trop loin.

Que j'vous disions simplement qu'leurs regards aviont l'air branchés sur le même faisceau tant y z'aviont tous la même lumière tendre, fraternelle. J'ons su d'ailleurs qy z'disiont frères et soeurs, vu qui z'avions vécu, leur enfance et leur adolescence, dans les mêmes murs, à CEMPUIS en Picardie.

Mais j'en oublions d'vous raconter la suite de la fête. V'là soudain que s'lève une Ancienne, un'Quille (voyez qu'j'ons beaucoup appris d'l'O.P. dans une après-midi). A s'met en tête d'les faire chanter ensemble, les quatre-vingts !

J'étions ben excité avec c'que j'avions vu et entendu d'puis quèqu'z'heures. C'étiont point fini assurément, j'me sommes dit : "Chanter ensemble ! Aie ! Aie ! Aie ! tu vas voir l'diapason !

Ben, que j'vous dise, j'en ons encore l'souffle coupé. Marthe, comme a s'appeliont la Quille, a étendiont ses bras comm' des ailes pour avoir, ben en mains, les quatre-vingts. A les poussiont, les r'teniont, leur disiont d'pas gueuler quand parfois les laryns y passiont brusquement en 4ème, c'qui faisiont qu'les voix étiont

moins belles; et j'en passons. Bref ! Y z'ont chanté, interprété s'il vous plait, toute un'brassée d'chants qu'Marthe a sortiont d'sa corbeille. J'étions aux anges !

J'compris pourquoi y z'étiont si écouteux quand l'Président et l'Directeur y causiont d'musique et d'fanfare tout à l'heure.

Pendant c'temps, l'jour étiont parti d'vant la nuit qui l'aviont grignoté, mine de rien. La fête s'effilochiont maille à maille et les quatre-vingts y partiont par petites grappées.

J'sommes rentré en taxi, après avoir payé à la grande fille c'que j'avions bu et mangé. A m'fit un grand sourire. J'étions tout chamboulé d'ma journée. Aussi, j'm'ons couché tout d'suite et j'm'endormis comme un bienheureux.

Mais, que j'vous raconte. V'là t'y pas qu'j'ons fait un rêve étonnant !

J'étions juché sur un perron adossé à un'grand'maison, au Centre d'une cour qui s'appeliont Cour d'Honneur. Y aviont d'vant moi, sur des pavés, quèqu'centaines d'personnes de tous les âges parmi lesquelles étiont les quatre-vingts.

J'avions un grand tablier d'cuisinier sur lequel étiont dessinés un'ribambelle d'fromages. J'étions coiffé d'un chapeau blanc, d'cuisinier itou, qui aviont, peinturés d'ssus, des oeufs d'toutes les couleurs. Dans les bras, j'avions tout un paquet d' partitions musicales, et j'chantions à tue-tête, comme un perdu !

Quand j'ons eu terminé, les quatre-vingts, plus tous les autres y z'ont applaudi à s'en rompre les mains.

J'sommes alors descendu d'mes quèqu'marches en agitant au bout d'un bras un'partition, comme un p'tit drapeau d'14 Juillet, et j'ons crié "Demandez le dernier succès à la mode ! Demandez Hommage à Hiette ! Demandez la chanson du jour ! Demandez Hommage à Hiette !" Et les quatre-vingts et tous les autres y reprenìont en choeur : "Demandez Hommage à Hiette ! le dernier succès du jour ! Demandez Hommage à Hiette !"

Aujourd'hui, plus d'une quinzaine après, j'sommes encore tout ému en r'pensant à c'dimanche, si beau et j'me disons : "L'année prochaine, p't'èt' ben qu'j'aurons encore c'te chance !"

UN ECHOTIER DU TERROIR

LE REPAS DU 10 NOVEMBRE 1985

(Compte rendu)

Notre repas, en l'honneur des jeunes sortants, comme les années précédentes, a eu lieu aux "Tables de Bagnolet". Ce choix a, semble-t-il, reçu l'assentiment de tous car ce restaurant est bien situé géographiquement et son cadre est agréable pour une pareille réception. Se trouvant près de la sortie du périphérique, Porte de Bagnolet, il n'y a aucune difficulté pour s'y rendre en voiture, à moins de s'engouffrer par inadvertance dans l'Autoroute du Nord, comme ce fut mon cas, soit par étourderie, soit par trop d'attention aux histoires bien intéressantes, il est vrai, de mes passagères.

Dans la grande salle où affluent maintenant des groupes successifs d'arrivants, c'est la joie des retrouvailles. On n'a pas assez d'yeux pour découvrir les amis qui sont là, ni d'oreilles pour entendre leurs voix qui s'exclament et fusent de toutes parts. C'est à ne plus savoir où donner de la tête ! Pour tout dire c'est un grand moment d'émotion et de joie ressenties dans ces premiers instants où l'on se retrouve entre Cempuisiens de tous âges.

Dans ce brouhaha sympathique, une barmaid, à la cantonade, me fait savoir que Marcel VIGNERON, toujours "Jean de la Lune", arrivera avec un peu de retard et qu'il compte sur moi pour lui garder une bonne place. Cela sera chose faite et notre "trouvère" prendra place à la Table d'Honneur où se trouvent déjà réunis Monsieur GIOVANNONI et Madame, notre Président et quelques membres du Comité :

- Odette et Marcel PARIS, Odette et Daniel REIGNIER ainsi que notre disert porte-parole Robert LACHARNAY et son amie Thérèse, sans oublier Madame DEMEULENAERE (des Archives de Paris) heureuse d'être parmi nous.

Pendant le déjeuner l'ambiance fut chaude, comme toujours lors de semblables réunions de Cempuisiens et sans histoire. Ce n'est pas toutefois le mot qui conviendrait car des histoires chaque convive en avait à évoquer à n'en plus finir : l'O.P. encore l'O.P., toujours l'O.P. Ah ! Jeunesse, quand tu nous tiens.

Après le café, Monsieur le Directeur nous dit quelques mots sur la vie à Cempuis où la situation est moins préoccupante que l'année passée. Les effectifs sont en légère hausse. En ce qui concerne l'enseignement de la musique il est subordonné à l'acceptation du poste vacant par un professeur qualifié dépendant de l'Académie de Paris.

Pour terminer la soirée et contrairement à nos habitudes, il n'y eut pas, cette année, de sauterie mais deux heures de variétés. Tout d'abord Robert CUNIN, un vieux de la vieille, d'une promotion des années 20, nous chante, avec une grande émotion, un poème qu'il vient tout juste de composer pour notre réunion (*). Il en fut remercié et salué par nos applaudissements. Ensuite, aux cris maintes fois répétés de : Mar-cel une chanson, Marcel VIGNERON (chanteur lyrique bien de chez nous) nous ravira avec :

(*) la musique et les paroles paraîtront dans le prochain Cempuisien.

L'Etrangère de Léo FERRE, la Légende de la Nonne et Gastibelza de BRASSENS.

Mais ce n'est pas fini, car, tous en choeur, sous la direction énergique de Marthe ROGY, hissée sur une chaise, nous attaquerons la "Marche des Cempuisiens" (notre hymne adopté dejà depuis de très longues années). Tout de suite après nous entonnerons gaillardement, chevalier de la table ronde, une chanson à boire. Ah ! quelle ambiance mes amis dans ce tonnerre d'explosions de oui, oui, oui, c'est à boire qu'il nous faut. Puis, plus nostalgiques, nous chanterons, enchoeur à trois voix, la Chanson béarnaise : le Soleil d'Espagne aux rayons de feu, dore la montagne où je vis joyeux ... - le Lac : sur le lac pâli qui déjà s'endort l'on croit voir flotter du silence ... - l'Hymne à la Nuit de Rameau : O nuit qu'il est profond ton silence quand les étoiles d'or scintillent dans les cieux ... - l'Automne : La feuille d'automne emportée par le vent, en ronde monotone tombe en tourbillonnant ... - La Pavanne (si lente, si majestueuse) : Belle qui tiens ma vie captive dans tes yeux ... - Enfin, le Noël des Jacques où l'on crie tant : Noël ! qu'il vient.

Oui, ce furent deux grandes heures de variétés que nous nous sommes offertes mutuellement pour notre plus grand plaisir et qui terminera cette bonne et agréable journée où se trouva réunie, le 10 Novembre 1985, la grande famille cempuisienne, avec, malgré tout, un regret : celui de n'avoir pu rencontrer les absents, compagnons de nos jeunes années passées à l'O.P. et toujours présents dans nos souvenirs.

Daniel REIGNIER

o
o o
o

COMMISSION ADMINISTRATIVE DE CEMPUIS

QUESTIONS QUE L'ASSOCIATION DES ANCIENS ELEVES DE L'INSTITUTION GABRIEL PREVOST AURAIT VOULU VOIR FIGURER A L'ORDRE DU JOUR DE LA REUNION :

1°) - Quelles sont les conditions actuelles d'admission à l'Institution ?

a) - âge minimum et maximum
b) origine (nationalité, domiciliation des parents)
c) - conditions de santé morale et physique
d) - qui a la charge de contrôler ces admissions
e) - y a-t-il transfert de la responsabilité parentale et dans quelle mesure ?
f) - les parents sont-ils avisés, et comment, des conditions d'admission, notamment en ce qui concerne la Laïcité voulue par le donateur et acceptée par le donataire.
g) - conditions de financement.

2°) - Quel est l'âge de départ normal et qu'advient-il lorsque cet âge est devancé par les parents . ? .

3°) - Nous demandons que les différents organismes recruteurs (DDASS, Assistances Sociales et Chefs d'établissement similaire à l'I.D.P., des différents départements concernés) soient informés des possibilités offertes ici.

4°) - Quel est la capacité d'accueil souhaitable.

5°) - Extension possible des installations en vue d'une capacité plus importante (elle avait été prévue en 1946).

6°) - Quelles sont les formations professionnelles actuelles ?

a) - où se font-elles
b) - peut-on en envisager d'autres
c) - destination des ateliers actuels abandonnés ou en voie de l'être ?

7°) - Nous demandons que tout soit mis en oeuvre pour que l'enseignement de la musique soit maintenu, encouragé et étendu le plus possible. CEMPUIS ayant toujours été une pépinière de musiciens ayant fait leurs preuves dans la vie.

o
o o
o

LETTRE ADRESSEE à MONSIEUR PADO A LA SUITE DE LA REUNION DE LA COMMISSION ADMINISTRATIVE DE CEMPUIS, le 22 MAI 1985.

Monsieur Dominique PADO
Adjoint au Maire de PARIS
Président de la Commission Administrative de l'Institution
Gabriel PREVOST à CEMPUIS

Monsieur le Président,

Maintenant que depuis le 24.04.1985 voilà remis sur rail la Commission Administrative de CEMPUIS, après 9 ans de silence, je tiens, au nom de notre Association d'anciens élèves à vous remercier des premières mesures positives dont vous êtes l'instigateur à savoir :

1° - Réactiver l'Institution Gabriel Prévost, en s'adressant aux départements limitrophes de la couronne.

2° - Assurance donnée de voir cette commission reprendre son activité annuelle minimum.

Vous n'ignorez pas que le rapport d'activités passées, ainsi que celui des travaux réalisés, etc ... que nous avons trouvés devant nous, le jour même de cette première réunion, comportaient 17 pages ! L'absence de délais de réflexion ne nous a pas permis d'en faire l'analyse sérieuse, voici donc maintenant ce qu'il nous apparaît nécessaire de vous faire part :

- La mise en place du Conseil Municipal actuel a eu lieu en mars 1977, or le rapport d'activité ne part que de 1978, occultant 1 année qui a durement compté pour CEMPUIS.

- le décret 70.533 du 16 Juin 1970, en créant la Commission Interdépartementale des Internats Primaires et Professionnels n'a pas abrogé l'arrêté du 30 Décembre 1882 instituant une Commission Administrative près de l'Orphelinat Gabriel PREVOST, et s'il intervient dans le placement des enfants de façon quantitative, il n'a nulle effet vis-à-vis de la spécificité particulière et de l'originalité des établissements faisant partie de l'Oeuvre. (voir compte rendu du 31.05.83 de cette commission, et rapport de Monsieur GAITELLI joint au compte rendu du 11.06.82 du même).

Il est à noter que durant 5 années, les 2 commissions ont fonctionné parallèlement, sans qu'il ait jamais été considéré qu'elles fassent double emploi. N'oublions pas non plus que c'est à la Commission Administrative de CEMPUIS qu'il a été fait appel (à effectifs réduits d'ailleurs) pour procéder à la nomination du Directeur actuel.

La Commission Administrative a pour mission, elle, et personne à sa place, de s'assurer de la laïcité des membres enseignants exerçant à CEMPUIS (critère de sélection dont l'Académie de Paris n'a jamais été chargée, ce qui est normal d'ailleurs, puisque l'on ne peut être juge et partie).

Elle se doit de constater chaque année, que les fonds du Legs Prévost "ne sont pas détournés de leur destination".

Pour nous cela veut dire deux choses :

a) ne pas confondre gestion (Ville de Paris) et contrôle de cette gestion (La Commission Administrative).

b) que les legs revêtaient une importance suffisante pour qu'il y ait nécessité d'en contrôler la gestion.

Le testament dit en effet "que le Département s'engage, en acceptant ce legs, à l'employer en totalité, à l'entretien et au développement de l'Orphelinat de CEMPUIS. Je ne veux pas que cet argent soit simplement versé dans les caisses de l'Assistance Publique pour y être employé au gré de l'Administration : j'entends qu'il soit, perpétuellement et exclusivement affecté à la destination spéciale que je lui assigne !... Je conseille aussi de conserver le plus longtemps possible mes maisons de Paris ..."

Nous désirons savoir de l'autorité de tutelle, depuis quand et pourquoi cette dernière partie ne figure plus dans l'avoir de l'Institution ?

Peut-on dire sérieusement (en page 1 du rapport) qu'aucun problème ne se soit posé, depuis 9 ans, alors qu'on tente d'expliquer dans ce même rapport la baisse des effectifs, les fermetures des classes professionnelles, la fermeture de Mers, suppression de l'enseignement gymnastique et la suppression de fait de la fanfare ?

Compte tenu que la Commission interdépartementale des Internats primaires et professionnels détermine la quantité des admissions des enfants vers CEMPUIS, nous demandons à ce que nous soit adressé, chaque fois, un exemplaire du compte rendu de cette Commission.

Pour la 2ème page du rapport d'activité, nos observations sont les suivantes :

1°) - le tableau des effectifs en place part de 1978 où la répercussion de la diminution des admissions n'est pas immédiatement sensible. Donc le passage de 13% en 1977 à 4,40% en fin de la même année scolaire et finir à 1,50% en 1984, en matière de recrutement n'eut pas laissé indifférente la Commission Administrative de CEMPUIS, pour ce qui nous concerne tout au moins et nous en aurions recherché les causes, d'autant que le calcul d'attribution en % a l'avantage d'être insensible aux variations des effectifs globaux en cause.

2°) - La Commission Administrative, si elle avait été consultée n'eût pas manqué de voir l'incidence néfaste vis-à-vis des enseignements professionnels et de la modernisation des installations entrainant la réduction de la capacité d'accueil, surtout quand on pense que nous étions 310 internes en 1933, que le département de la Seine avait envisagé en 1946 un agrandissement (voir dessin AS. 45160 du 12.2.46) de 6 dortoirs de 30 enfants chacun, alors qu'il n'y a plus que 101 enfants ! maintenant !

Il est certain que l'auteur de ce rapport a senti combien la baisse des effectifs avait d'incidence fâcheuse sur la bonne marche de l'établissement, et l'on voit en page 3 une série d'explications dont nous examinons, ci-après, la portée ou la valeur :

a) - la baisse démographique si elle a affecté tous les établissements de l'Oeuvre de l'Internat primaire, les a touché d'une façon disproportionnelle les uns par rapport aux autres, et c'est CEMPUIS qui en a ressenti le plus, les néfastes effets.

b) - la fermeture des classes d'enseignements techniques est évidemment la conséquence conjuguée de la baisse du recrutement et de la plus ou moins bonne volonté de l'Académie de PARIS à fournir en temps utiles des professeurs. (La Commission Administrative de CEMPUIS aurait eu, dès le début, son attention alertée et nombre de ses membres seraient intervenus auprès des autorités responsables ou sensibilisables).

c) - le retrait de fait du département de la Seine-Saint-Denis : Madame MAHEAS, vice-présidente du Conseil Général de la Seine-Saint-Denis, qui a été longtemps déléguée à la Commission Interdépartementale des Internats Primaires et Professionnels, que je connais personnellement ainsi que son mari Monsieur Jacques MAHEAS, député - maire de Neuilly-sur-Marne, m'ont entretenu de ce problème dont ils n'ont connaissance que par l'incidence financière du prix de journée qu'ils considèrent comme exorbitant. Ils n'ont aucune idée de ce qu'est CEMPUIS et ont été étonnés de tout ce que j'ai pu leur en dire. Cela prouve encore ici que si la Commission Administrative de CEMPUIS n'avait pas été mise sur la touche, pendant 9 ans, il eut été possible, par ses membres auprès des responsables connus et estimés, d'intervenir avant que ne soient prises des décisions de poids par le Conseil Général de la Seine-Saint-Denis lui-même. (pour CEMPUIS s'entend, puisqu'ils y ont également leur délégué).

d) - le raisonnement est identique pour ce qui est du Val-de-Marne, où nous aurions certainement été écoutés avec bienveillance, un élu de marque ayant passé plusieurs années à CEMPUIS, et par conséquent sachant ce qui peut être attendu de cet établissement sur le plan pédagogique et social.

Le Val-de-Marne qui a la chance d'avoir Adolphe CHERIOUX sur son territoire a évidemment peu d'intérêt à envoyer ses ressortissants ailleurs et de toutes façons la décision qu'il a prise de se retirer en Juin 1985 n'a pas eu d'incidence sur l'activité passée.

Notons d'ailleurs que si cex deux départements envisagent de se retirer de la Commission Interdépartementale des Internats Primaires et Professionnels, c'est au Conseil d'Etat d'en décider. Ils n'en restent pas moins membres de la Commission Administrative de CEMPUIS.

e) - le refus des familles de placer les enfants à CEMPUIS en raison de l'éloignement de l'établissement ne nous semble pas argument de poids : durant 100 ans, avec les difficultés de transport d'alors, CEMPUIS a reçu jusqu'à 300 enfants.

Les parents qui amènent leurs enfants au service social, en vue de les mettre en internat, ont le souci, l'anxiété de savoir s'ils seront admis ou non. Soulagés par l'acceptation le service social n'a aucune peine à les diriger là où il veut. Tout dépend de l'idée que se fait ledit service social de CEMPUIS et le souci de satisfaire certains appétits plus que d'autres, il n'est qu'à voir, à ce sujet, l'évolution des % d'attribution lorsque l'on recommande de "faire mieux la prochaine fois" d'une part, et la demande de cesser la "concurrence entre établissements" que recommande le rapport de Monsieur GAITELLI.

Une question se pose à notre esprit : combien, parmi les Assistantes sociales qui décident, connaissent CEMPUIS, autrement que par oui-dire ?

On a dû vous dire que j'ai écrit, pour les alerter, à tous les membres prévus comme faisant partie de la Commission Administrative de CEMPUIS. A une exception près, les réponses m'ont laissé pantois, car ils ignoraient tous de quoi il s'agissait.

f) - PARIS et sa banlieue ouvrière sont, depuis toujours, le milieu citadin qui a alimenté le milieu rural qu'est CEMPUIS, et de nos jours, bien exploité vis-à-vis des parents par le Service Social, cette extirpation du bain de polution qu'est PARIS et sa banlieue, cette santé gratuite offerte aux enfants, ce calme idéal baignant dans un lilieu idéal d'écologie, doit au contraire être un atout maître pour diriger les gosses sortis de leur univers en béton vers CEMPUIS.

Seuls les enfants placés tard à CEMPUIS (12 ans et plus) peuvent ressentir l'absence de l'agitation citadine, d'où l'intérêt de la recommandation de Monsieur COLLET (compte rendu du 11.06.82 de la CIIPP) de placer les enfants jeunes et de combattre "la mode dévastatrice qui enseigne à l'enfant qu'il sera malheureux en internat". (Monsieur BREUIL même C.R.).

En page 5 du rapport d'activité il est traité de la politique menée.

1°) - Le caractère laïque de l'établissement est respecté, ce qui n'a pas toujours été le cas.

2°) - l'accueil mixte des enfants des familles en difficulté, des départements de PARIS et de la Petite couronne, se faisant par le truchement de l'oeuvre des internats primaires et professionnels, il apparait qu'aucune consigne précise n'a été donnée, au Service Social, pour respecter la volonté du testateur d'adresser de préférence les orphelins des 2 sexes, ou totaux ou partiels vers CEMPUIS, (les guerres passées, avouées ou non la route meurtrière, l'égoisme des parents réels sont autant de facteurs qui, plus que jamais privent les enfants du soutien de leurs parents naturels, sans oublier la cohorte classique des maladies mortelles, les victimes des accidents du travail engendrés par la vie actuelle).

3°) - l'adaptation à l'évolution des structures pédagogiques eut été pour la Commission Administrative, si on l'en avait saisie, un sujet de réflexion en commun, soucieuse de protéger l'originalité de CEMPUIS, elle n'aurait pas manqué de saisir l'autorité de tutelle de suggestions multiples et variées car c'était là, une fois de plus, son rôle dont elle a été frustée.

4°) - Il est difficilement admissible, pour notre entendement, qu'il n'y ait pas eu possibilité de trouver de compromis possible avec les bourgs voisins pour conserver, en les modernisant par l'achat d'outillage de machines outils, les anciens ateliers de menuiserie, mécanique, couture, repassage, cordonnerie, etc. Le ramassage des éventuels apprentis n'étant plus de nos jours un problème insoluble. Pour ce qui nous concerne, par le truchement de la Commission Administrative, nous en aurions demandé l'essai. 18 ha de propriété rurale peuvent permettre mieux qu'à Adolphe CHERIOUX, l'enseignement agricole, horticole, jardinage et entretien des espaces verts, les collectivités locales en ont de plus en plus besoin.

5°) - La tentative de nous expliquer la fermeture de MERS ne nous satisfait nullement et nous demandons à ce que l'on réexamine à tête reposée cette décision en Commission Administrative, après étude de toutes les données et visite sur place. Qui donc a pris cette décision ?

6°) - Quant à l'envoi tous les 15 jours dans les familles, déjà évoqué au 3°, nous demandons qu'un sondage soit fait par l'interrogation des enfants à leur retour pour ceux qui ont des parents, quant à ceux qui n'on ont réellement pas, ou dont la famille s'en désintéresse, et que l'on met dans des familles d'accueil, que de problèmes cela pose pour l'avenir. Nous craignons que le souci soit surtout de vider durant quelques jours CEMPUIS afin de réaliser des économies de personnel et de frais généraux.

Cet examen de votre Ordre du Jour prouve la nécessité de faire fonctionner, plus que jamais la présente Commission afin que cesse le lent démantellement de CEMPUIS et que nous puissions apporter nos suggestions, afin de réactiver, dans toute l'acception du terme cette Oeuvre qui fût, pour nous, notre famille et qu'il serait sacrilège de sacrifier.

Votre secrétariat nous avait promis que l'ensemble des questions que nous désirions poser trouverait sa place dans la discussion du rapport d'activité. Nous nous sommes aperçus qu'il n'en a pour ainsi dire rien été. Le temps, d'une part, la non préparation de fait vis-à-vis d'un rapport trouvé sur place, ne nous ont pas permis d'en discuter.

Nous vous en adressons donc une copie, espérant que vous pourrez , pour chaque question non évoquée, nous apporter une réponse, précise.

La question n° 1 - a reçu une réponse partielle pour les alinéas c) et g), pour laquelle nous sommes en désaccord.

la question n° 2 - n'a pas été évoquée.

La question n° 3 - vient de recevoir une réponse par la note d'information que vous m'avez adressée sur l'Oeuvre Interdépartementale de l'Internat Primaire et Professionnel où l'on voit que les possibilités qu'offre CEMPUIS sont, soit ignorées, soit minorées ! Rien d'étonnant que les Assistantes Sociales ne soient pas motivées pour y envoyer des enfants.

La question n° 5
et la 6ème - sans réponse.

La question n° 7 - évoquée (mais inquiétante) et l'on ignore les intentions réelles de l'autorité de tutelle.

Nous sommes prêts à participer à une ou plusieurs Commissions de travail, réduite à l'essentiel, comme cela se faisait encore en 1976, notre seul souci étant de redonner à CEMPUIS le rayonnement qu'il n'aurait jamais du cesser d'avoir et de recréer cette grande famille dont notre Association centenaire en est le témoin vivant.

Nous venons de recevoir le compte rendu de la séance du 24 Avril 1985.

Nous attendons beaucoup des premières mesures envisagées par Madame HERMANGE, mais notre vigilance restera en éveil jusqu'à ce que s'en fassent sentir les premiers effets.

Dans l'attente de la suite que vous voudrez bien donner à la présente, je vous prie, Monsieur le Sénateur-Président de la Commission Administrative de CEMPUIS, d'accepter nos déférentes salutations.

Le Président de l'Association des Anciens Elèves
de l'I.G.P. à Cempuis

Roger POULIQUEN

LA COLONNADE A YOLANDE

Pour qui a le bonheur d'aborder le temps de la retraite avec le coeur allègre, les jambes valides et l'esprit curieux, la Capitale offre mille trésors et curiosités à découvrir, même pour le Parisien-né. D'abord parce qu'il redevient maître de son emploi du temps : il peut programmer sa journée en situant ses activités à l'extérieur en dehors des heures de pointes, selon son humeur, la couleur du ciel, les saisons; ensuite, parce que, dans les années d'exercice du métier, à cause du peu de temps libre, l'engrangement de connaissances a été davantage favorisé par les lectures que par les déplacements - mises à part les vacances - et visites, guidées ou non.

Quand on a définitivement quitté son emploi, après toute une existence de travail, la marche des aiguilles sur les cadrancs d'horloge n'a plus qu'une très relative importance : on peut partir à sa guise, l'esprit serein, le nez au vent, vers l'exploration.

Les Services d'accueil de l'Hotel de Ville de PARIS publient et remettent aux amateurs des brochures bi-mensuelles offrant un éventail sélectif de distractions culturelles dans PARIS et sa banlieue dont tous peuvent bénéficier : le fan de la marche tout autant que le contemplatif.

Ainsi, j'aime à flâner le long de la Seine et de ses quais; le fleuve est sale mais les rives restent belles, avec toutes leurs vieilles constructions si lourdes de passé ! Quand on les a admirées depuis le pont du Bateau-Parisien, on peut encore se délecter en les parcourant à pied, sous les grands arbres des quais, s'arrêtant decidelà, surtout pour faire causette avec les bouquinistes et vendeurs de vieilles gravures et estampes. Ceux-là savent tant de choses ! Leur vie s'écoule à regarder et à s'enrichir de la substance des livres anciens.

Le quartir du Louvre m'attire spécialement et aussi les Jardins du Palais-Royal où, depuis les fenêtres de son appartement, la grande Colette à l'âme sensible, posait ses regards sur la perspective de verdure et de paix que représente ce lieu hautement privilégié. Le Palais du Louvre a été rénové, ainsi que sa Cour Carrée. Elle est une splendeur depuis la restauration, avec ses médaillons de marbre, si longtemps masqués aux visiteurs par une épaisse couche de résidus polluants.

Et puis la Grande Colonnade du Louvre ! Faisant face à l'Eglise St-Germain de l'Auxerrois, d'où s'éleva le tocsin de la St-Barthélémy, elle apparaît dans toute sa noblesse. Le soleil levant la pare de plus de grandeur encore.

Il arrive de lire aux frontons des Monuments historiques le nom d'hommes célébres. Pour la Colonnade, ce n'est pas au fronton mais au pied que, pour moi, restera gravé, de façon ineffaçable, celui de Yolande CRASS, l'une de mes grandes filles.

Je vais donc vous conter l'histoire de celle que, désormais, nous nommerons "YOLANDE" Yolande tout court.

Ayant achevé sa troisième année en "Section Commerciale", elle était venue, en même temps que ses camarades de promotion, à l'Hôtel des Examens, au Quartier Latin, à PARIS, pour y subir les épreuves d'une sanction après laquelle elle entretenait, comme eux, dans le monde du travail - à PARIS précisément.

Je les y avais donc accompagnés, comme je le faisais en fin de scolarité, chaque année. La camionnette de l'Etablissement, mise en service tôt le matin, nous avait transportés par la route BEAUVAIS-PARIS (voyage, épreuves, tout s'était bien déroulé). Avant de reprendre la voie du retour, je les avais promenés dans PARIS : c'était la coutume, et pour eux une grande joie, venant s'ajouter à celle du repas de midi dans un Libre-Service. (C'était tellement chic - et nouveau ! - de pouvoir composer soi-même son menu personnel, sur un plateau, et de déguster les mets de son choix en s'amusant du mouvement de la rue dans PARIS ...).

Donc, cette année-là, pour but de promenade, j'avais choisi le Quartier du Louvre, que je crois bien connaître. Je savais que ses belles architectures, ses élégants magasins, ses vitrines magnifiques à regarder, les enchanteraient. Et puis - suprême attrait - j'avais, en plus, inscrit au programme l'entrée dans les Grands Magasins du Louvre (ceux-ci n'avaient pas encore cédé la place au monde des Antiquaires). La mode, quand on a 16 ou 17 ans, c'est bien mieux que les antiquités ! n'est-ce pas ?

Bien entendu, on s'était préparé de longue date à l'examen et aussi à cette espèce de récompense-promenade qui allait s'achever par un shopping en toute liberté, dans les rayons et étages de ce Palais des Tentations. (Naturellement, j'avais au préalable laissé libre cours à mes théories sur l'honnêteté et la nécessité de ne pas éprouver plus d'envies que ne le permettaient les ressources d'une bien petite bourse). Là-dessus tout "mon" monde avait été largement éclairé, et semblait bien convaincu.

Avant le départ, les compagnes de mes jeunes, restées à l'O.P. (parce que encore soumises au programme assurant la maturité suffisante pour affronter les mêmes épreuves à la prochaine session) avaient chargé les "veinardes" de divers menus achats. L'une d'elles - plus argentée que les autres - avait demandé à YOLANDE de lui apporter une belle "chemise de nuit", à choisir dans ce grand magasin parisien de la Rive Droite. Une fois sur place, chaque visiteuse avait exploré les comptoirs, tripoté un peu à tout, regardé les étiquettes, essayé des chapeaux, comparé tissus, sacs, parapluies et chaussures, enfin fait ses achats (légers) !. Scrupuleusement, YOLANDE, la commissionnaire, avait accompli sa mission de confiance, ses camarades examinant, comparant les chemises de nuit les unes aux autres, chacune fournissant son avis, déclinant ses goûts. Après l'audition d'opinions diverses, le choix s'était fixé, finalement, sur une très belle pièce, bleu ciel, agrémentée de fine dentelle. La vendeuse, patiente, amusée, avait fait l'emballage, avait ajouté un grand sac à l'enseigne du Grand Magasin pour mieux protéger la "merveille" et avait emmené sa "cliente" (suivie de toute la troupe !) pour faire effectuer débit et paiement à la Caisse du rayon lingerie.

Une fois ressorti à l'air libre, notre groupe, réjoui, marchait d'un bon pas - comme le font les Parisiens - YOLANDE en tête, portant triomphalement le carton empaqueté avec l'idée que, dès le retour au bercail, la "vraie cliente" allait s'extasier sur le choix fait en son nom.

Nous voilà donc, tous ensemble, traversant dans les clous la rue de Rivoli, avec comme objectif le Musée du Louvre (à voir de l'extérieur - nous promettant d'en parcourir les salles à une autre occasion) puis le Palais, toujours de l'dxtérieur et sa fameuse Colonnade.

Bien sûr, j'avais, les jours précédents, rassemblé des documentations historiques (pour être un guide valable !) permettant d'évoquer les résidents royaux de ce bel ensemble - depuis Philippe-Auguste jusqu'à Napoléon /// ... Et puis aussi les prestigieux architectes créateurs de cet édifice magnifique : P. LESCOT, LE VAU, Cl. PERRAULT, LEMERCIER PERCIER, FONTAINE, ANDROUET DU CERCEAU, LE FUEL et le non moins célèbre décorateur Jean GOUJON.

Enthousiasmés par la beauté du Palais, pleins d'admiration aussi pour ses Jardins, voilà tous nos "candidats" accoudés à la balustrade (côté Rivoli), laquelle surplombe les fossés situés au pied de la Colonnade. En ce moment, on est loin des discussions à propos du choix de la chemise de nuit ; YOLANDE comme les autres, elle qui tient sous son bras son porte-documents et, à la main, de l'autre côté le paquet des Grands Magasins du Louvre. (Si léger, comparé au poids de son émerveillement !). Un brusque coup de vent, FRTT !!!! lui arrache le paquet de la main... et le voilà parti, gisant tout au fond du fossé! On est sportif, à l'O.P., mais... quand même ! Pas moyen de le rattraper, ni de descendre jusque là-bas... Que faire ? Consternation unanime parmi les élèves. On scrute les alentours : aucun agent de police ! Pas de concierge non plus! YOLANDE, que le sentiment de responsabilité et l'anxiété étreignent a les larmes aux yeux; une idée lui vient : appeler les Pompiers. Notre chauffeur - qui vient de faire la sieste durant nos achats et promenade, a les idées claires : il mesure la difficulté, ni corde, ni échelle pour tenter une descente. Nous nous concertons : l'expédition serait trop périlleuse. Désolés, impuissants, nous sommes contraints de prendre le chemin du retour. Une ombre plane sur le petit groupe - ordinairement, les retours vers l'Etablissement se passent joyeusement, avec des chants du répertoire de l'Ecole. Une seule pensée : "Que va dire la camarade dont on a dépensé "les sous"? à qui rien n'est rapporté de PARIS, en contrepartie ! Idée navrante !

Sur mon siège, à côté du conducteur, je rumine, profondément contrariée par cet incident. Et puis, une fois rentrée, subitement, un éclair traverse mon esprit : le salut, mais ... c'est SUZANNE ! Mon amie SUZANNE, en fonction à l'Inspection Générale des Finances, dont les bureaux sont justement implantés dans le Palais même, sur la rue de Rivoli, en plus ! Nous sommes sauvés, c'est certain !

Un simple coup de fil, à son service ! Je savais bien que mon amie avec sa gentillesse, son imagination débrouillarde, allait, sur le champ, découvrir une "planche de salut" pour rattraper la chemise de nuit : Entrevue avec le gardien, appel à l'aide de l'un des jardiniers du Palais du Louvre ... et retour miraculeux, par la poste, de l'objet du "délit" ! L'honneur était sauf. Tout cela s'acheva dans la joie partagée.

Voilà pourquoi, maintenant, cette Colonnade historique est devenue la "COLONNADE à YOLANDE".

Une fois de plus, la devise "faire face" venait de prendre tout son sens.

Jenny VACHER

o

o o

o

De Monsieur Albert DESAUTY, demeurant 13, rue de St-Just-en-Chaussée 60000 BEAUVAIS, nous avions reçu un don accompagné d'une carte de visite ainsi libellée :

"Mobilisé à 19 ans en 1914, Ancien du 8ème R.I. survivant des combats de Verdun, de la Somme et de Champagne, blessé grièvement au Chemin des Dames devant Craonne le 16.04.1917 et porté disparu ... Ai été fait Chevalier de la Légion d'Honneur le 14 Juillet 1984.
Récompense bien tardive que je partage avec mes trop nombreux Camarades de combat tombés près de moi et auxquels je pense souvent.
Ci-joint une coupure de journal relatant bien incomplètement une longue interview ainsi qu'un don de 100 fs. pour la Caisse de Secours de votre Amicale de l'I.D.G.P.
Bon souvenir et amitiés à tous."

Albert DESAUTY

a laquelle était jointe une coupure du journal "Les Nouvelles de l'Oise" relatant un entretien avec Monsieur François GRANGER, journaliste, à l'occasion d'une remise de décoration, en l'occurrence la Croix de Chevalier de la Légion d'Honneur, le 14.07.1984.

SOUVENIRS D'UN POILU

(Albert DESAUTY 89 ans)

Le regard bleu et vif et le souvenir, toujours le souvenir. "Tous les jours, je revis des scènes. D'ailleurs, ma patte est là pour me les rappeler. Vous avez vu comme je me traînais l'autre jour. Je ne tenais plus debout". Ah, cette croix de chevalier, il l'attendait avec impatience depuis près de 10 ans qu'il l'avait demandée. Mais il sait bien que le contingent est fixé et que "pour l'avoir, il faut qu'un autre meure". Il l'a eue, et il est content, non pas pour lui tout seul, mais pour "l'honneur qui est fait à tous mes camarades de combat avec qui je la partage". Tous sont morts, camarades d'enfance, camarades de guerre, et il se dit qu'il était temps qu'on se souvienne de lui !

A BEAUVAIS, il reste en effet le seul survivant de la promotion 1913-1916 de l'Ecole Normale qu'il a quittée en Décembre 1914 pour le 43è R.I. de LIMOGES puis le 8è régiment d'infanterie actuellement basé à NOYON.

Un poilu, l'un des derniers !

En fait, se souvient Albert DESAUTY, "on était des gamins, pas tellement barbus". Des gamins qui fêteraient leurs vingt ans sous la mitraille, sous la terre des tranchées.

Albert DESAUTY se souvient surtout de 1915, "une année terrible pour les fantassins. Vingt-trois mois à planter des piquets et des barbelés au nez et à la barbe de l'ennemi, à découvert, entre les deux lignes. C'était un drôle de sport. Toutes les nuits, il y avait de la casse".

Puis il y eut VERDUN, terrible face-à-face. "Dans la neige, sans abri pendant des jours, on a résisté, accrochés à cette côte du Poivre, au lendemain de la prise du fort de DOUAUMONT. On les a

refoulés puis ils sont revenus, et comme ça sans arrêt. Pas de café, pas de nourriture, pas de munition, pas de renforts, ni d'abris."

La guerre terrible, souvenirs d'hécatombes, guerre à laquelle la soldatesque française avait été mal préparée ainsi qu'en témoigne Albert DESAUTY : "Quand on nous a appelés, on nous a demandé d'apporter une paire de godillots neufs et une couverture... Moi, j'étais arrivé habillé de velours avec un pantalon de toile bleue, un képi rouge et la capote bleu foncé".

"UN MORT par MINUTE ... ET MOI". "Tous les jours, je revis des scènes ..." Oui, Albert DESAUTY revit sa guerre perpétuellement depuis soixante six ans. Parfois, le regard bleu se brouille, et la gorge serrée, Albert DESAUTY médite sur lui-même, n'en revenant toujours pas d'en être revenu. Quand un obus éclate et que vingt copains tombent, quand une rafale de mitrailleuse fait soudain le vide tout autour et qu'on est encore là. Pourquoi ? "Il est mort un homme chaque minute ... et moi ..."

Il lui revient à la mémoire cette prise du bois d'Anderlu, au nord de Maurepas, dans la Somme. Il avait été légèrement blessé au poignet droit par un éclat d'obus, mais il avait refusé d'être évacué le 12.09.1916.

Le téléphoniste Albert DESAUTY était chargé de dérouler un fil sur une distance de 700 mètres, à l'aide d'un camarade. Le feu d'une mitrailleuse les prenait sur le flanc droit alors qu'ils passaient la crête. DESAUTY vit tomber son camarade et il dut alors redescendre pour chercher un autre volontaire. Cette sacrée mitrailleuse pétaradait toujours, les balles sifflaient tout autour, mais DESAUTY était toujours là. L'officier et le soldat qui l'entouraient furent touchés en même temps. "Dix centimètres plus avant, j'étais rétamé" raconte-t-il ému !

Au bois d'ANDERLU, il y est retourné bien plus tard après cette guerre, comme d'ailleurs à MAISON-CHAMPAGNE où il était tombé par moins 25 degrés en Février 1917. Là, avec des anciens combattants allemands devenus des amis, "on a mangé sous la tente, comme à l'époque. Mais la soupe n'était pas glacée comme en 1917, ni le vin transporté dans les musettes, à couper à la hache".

On sent alors le regard bleu retourner soixante-dix ans en arrière. Il fait le voyage tous les jours, le poilu qu'on avait presque oublié, et dans sa tête il récite souvent ces vers d'Emile VERHEREN : "On a parlé de vous tristement tous les jours, et puis un soir d'automne, on parla d'autre chose !" .

François GRANGER

o
o o
o

PROMOTION 1948

BEAUCHAMP Robert - BERTHOLOM Maurice - DUCRO Maurice - FABRE Guy - GRAPPEY Jeanne - HERNANDEZ Gisèle - JARROT Louis - LAMBERT Jacques - LARDANT Denise - LEONARD Jeannine - MONNIER René - NOEL Raymond - PALACIO Antoine - PENLAE Christiane - REBELLER Simone - RENAUDIN Daniel - RENOTTE Pierre - ROLLAND Robert - SAUTEREAU Raymonde - SERVAIS Jacques - VEILLARD Claude - VERNIER Maurice - WEBER Ginette WEBER René -

PROMOTION 1949

BILLOT Joannès - CONSIGNY Wilhem - DESPLANQUES Serge - DEVENDEVILLE Jacques - DULOM Claude - FEKESE Liliane - FEKESE Solange - GUILLEMET Claude - KUBACKA Jeannine - LEAUX Jacques - LE BLEVEC Andrée - LEBON Paulette - LECOMTE Jean-Pierre - LEGROS Josette - NEUVILLE Guy - NEUVILLE Jacques - NEUVILLE Lucienne - ROUZE Jacqueline - SIROT Monique -

LISTE DES ELEVES SORTANTS (1985)

- BENYACOUB Khalid 17, rue du Puits Bertin 92110 CLICHY
- EDOH Antoine 18, rue Gaston Monmousseau 94200 IVRY
- SEVANE Michel 80, rue de Vitruve 75020 PARIS
- ZITONNI J-Christophe 14, rue des 4 Frères Peignot 75015 PARIS
- BAICRY Franck 13, rue des Chasses 92110 CLICHY
- BERNILLON Laurent 52, Boulevard Rochechouart 75018 PARIS
- GUIZONNE Philippe 10, allée des Orgues de Flandre 75019 PARIS
- LAMBOURDIERE Marilyn 207, rue de Tolbiac 75013 PARIS
- MARGARETTA René 101, rue Anatole France 93170 BAGNOLET
- MOKBI Stéphane 45, rue Servan 75011 PARIS

RESULTATS SCOLAIRES

C.A.P. MECANICIEN-AJUSTEUR - Présentés 4 - Reçus 4
BENYACOUB Khalid - EDOH Antoine - ZITOUNI J-Christophe - admis à suivre les cours pour 1 an préparant au C.A.P. de Mécanicien en oléohydraulique et pneumatique.
SEVANE Michel - admis à suivre les cours pour 1 an préparant au C.A.P. de dessinateur en construction mécanique.

RESULTATS SCOLAIRES : C.E.S. GRANDVILLIERS

BERNILLON	Laurent	: B.E.P.C. admis en B.E.P. Hotellerie à COMPIEGNE
GUIZONNE	Philippe	: B.E.P.C admis en B.E.P. Installations Sanitaires et thermiques.
LAMBOURDIERE	Marilyn	: B.E.P.C admise en 2ème à CHARENTON
MOKBI	Stéphane	: B.E.P.C. admis en B.E.P. techniques audio-visuelles.
MARGARETTA	René	: D.F.E.O. admis en C.A.P. Menuisier-Ebénisterie.

DANS LA FAMILLE CEMPUISIENNE

Changements d'adresse :
- Robert DELPEUX, 4, rue Rossini 37200 TOURS
- Vanessa GIRIN à GUEYRAT 24310 BRANTOME

Courrier en retour, avec mention "n'habite pas à cette adresse"
M.E ISOR, 14, rue d'Anjou 94000 CRETEIL
Melle BOUCHAIN chez Mme ANGELET 5, rue Maurice Audin 93200 ST-DENIS
que ceux qui ont leur adresse veuillent bien nous la faire connaître ainsi que celle des jeunes appelés sous les drapeaux.

Nouveaux sociétaires
- Mme MOULINNEUF (Lucienne LEROY)
  11, rue Maurice Vagner 95870 BEZONS

Naissances
Nous sommes heureux de vous annoncer la naissance d'Alrich ROLLAND le 14 Octobre 1985, petit-fils de M. et Mme Robert ROLLAND demeurant à VINEVIALLE 19600 ST-PANTALEON DE LARCHE.
Et, la naissance de Marion, le 25 Octobre 1985 fille d'Anne-Marie et Xavier STERKE et petite-fille de Simone et Robert JACOB 98, rue du Chemin Vert 75011 PARIS.
Aux bébés, nous adressons nos voeux de bienvenue, en ce monde, et aux parents et grands-parents nos affectueux compliments.

Décès
Nous avons le chagrin de vous faire part du décès, le 30 Juin 1985, dans sa 94ème année, de Armand DUHOMME. Nous avons la consolation de savoir qu'il a été soutenu jusqu'à ses derniers moments par Mme LAIR demeurant 82, rue de l'Amiral Roussin à PARIS 15° à qui nous adressons nos sincères remerciements pour son dévouement bénévole envers notre ami depuis de très longues années.
Du décès de notre camarade Gaston MOREL, le 30 Septembre 1985, frère de nos amis Mimi et Pierre MOREL, à qui nous adressons nos affectueuses condoléances.
Du décès de Maurice FRANCOIS, le 23 Septembre 1985, nous adressons nos sincères condoléances à sa famille.

DATES à RETENIR POUR 1986

Pour éviter aux Cempuisiens d'être pris au dépourvu en ce qui concerne les réunions Cempuisiennes, le Comité en a fixé les dates :

- Assemblée Générale Annuelle : 12 Janvier
- Sauterie (remplaçant le bal) : 8 Mars
- Fête de la Pentecôte à CEMPUIS : 18 Mai
- Excursion : 27 et 28 Septembre
- Repas de fin d'année et d'accueil des sortants : 23 Novembre

o
o o
o

cps n°138 5°série
rajput p.61

L'EDUCATION INTEGRALE

Le n° 1, 10è année du B.O.P., Janv.Fév. 1891, paraît avec ce nouveau titre, l'ancien n'est plus qu'un sous-titre; il justifie ce changement :

"Lors de la session normale de pédagogie tenue à l'O.P. pendant les vacances, plusieurs des instituteurs assistants ont témoigné le vif regret de n'avoir pas connu plus tôt l'Etablissement dans lequel ils ont trouvé un vaste horizon d'idées nouvelles mises en pratique avec succès.

"Ils ont pensé que le titre de son Bulletin ne faisait pas du tout prévoir la part si importante qu'y remplit l'indication de tous ces progrès.

"Pour aider à l'expression de leur désir, nous avons donné au mot d'éducation la première place dans notre titre.

"L'aurions-nous appelée rationnelle, avec l'espoir de la distinguer des autres genres d'éducation ? Mais quelle est l'éducation qui oserait se dire irrationnelle ? Scientifique ? aucune ne prendrait ou n'accepterait la dénomination d'anti-scientifique.

"L'épithète d'encyclopédique donnée par le regretté M. PAILLOT, conseiller général, rapporteur de la Commission de l'O.P en 1887-1888, eût mieux convenu. Mais encore cette épithète s'applique mieux à l'enseignement qu'à l'éducation, et cela lui attribue l'étude de toutes les connaissances humaines, non seulement dans leur immense variété, mais encore dans toute l'étendue de chacune jusqu'aux plus minitieux détails.

"Le mot d'intégral, créé il y a quelque vingt-cinq ans, est plus modeste. Sans avoir la folle prétention de faire de tous des savants omniscients, l'éducation intégrale comprend et réunit les trois divisions arbitraires en physique, intellectuelle et morale : elle s'applique à donner naissance et développement à toutes les facultés de l'enfant, lui fait aborder toutes les branches de l'activité humaine, de manière à ne lui donner que des notions parfaitement justes. Mais, après avoir donné à tous cette indispensable première base de réalités objectives, elle laisse à chacun le soin de continuer, d'achever son développement suivant les circonstances, les nécessités, l'initiative personnelle, et de se rapprocher du savoir et de l'art complets que dans les branches desquelles dépend la satisfaction de ses besoins physiques et moraux.

"Aucun titre ne convenait mieux au genre d'éducation mis en pratique à l'O.P. Il a l'avantage de bien préciser. Il est repoussé par les partisans de l'enseignement ancien qui réduisait, au nombre le plus petit possible, les sujets sur lesquels devait se baser l'instruction, car de l'éducation, guère n'en était question".

cps n°138 5°série
rajout p.62

LES FETES DU JOUR DE L'AN à L'O.P.

C'est le titre d'un article (probablement de Ch. DELON) dans l'Education Intégrale de Janvier-Février 1893. Citons-en l'essentiel pour donner l'atmosphère de l'époque :

"Nous sommes partisans de la joie; nous repoussons énergiquement certaine pédagogie chagrine qui, sous prétexte de ne pas amollir les enfants par un bien-être exagéré, les priverait des plaisirs qui sont un besoin réel de leur âge, et que nous considérons, nous, comme des moyens d'éducation. C'est pourquoi, par exemple, lorsqu'il nous arrive de supplier les parents, amis et protecteurs de ne rien donner en particulier à leurs enfants ou protégés, ni friandises à dévorer dans les coins, ni petits objets à posséder en cachette, nous serions désolés que ces recommandations fussent interprétées comme inspirées par un principe d'austérité excessive et systématique, soumettant leurs jeunes âmes à une trop froide discipline et les privant volontairement des petites tendresses, des petites gâteries qui font le bonheur de l'enfance autour de la maman. Non certes; si tel est le système de certains établissements, ce n'est pas celui du nôtre, bien au contraire ! Notre mode d'éducation, très étudié, se compose d'un ensemble de moyens équilibrés, se venant réciproquement en aide; en sorte que toute contravention à ces principes, légères en apparence peut, en rompant cet équilibre, en désorganisant cet ensemble, causer un tort réel, beaucoup plus grave qu'on le croirait. Notre idéal, avons-nous dit mille fois, c'est la famille; mais la famille bien unie et bien dirigée; nous voulons que nos enfants vivent entre eux sur un pied d'égalité et de communauté familiale, où tout se partage fraternellement et cordialement. Nous évitons tout ce qui pourrait donner lieu ou prétexte à de petites jalousies, premières semences de désunion et de discorde. Puis aussi, par un sentiment de délicatesse que les mères comprendront, nous ne voudrions pas qu'il y eût parmi nous quelque enfant, moins favorisé du sort, qui sentit, par la comparaison, la privation de ces gâteries maternelles et, même sans jalousie, pût se dire tristement : "Moi, on ne m'envoie rien ...". Mais nous nous plaisons, au contraire, à répandre dans la communauté enfantine toutes sortes d'élément de joie, et des plaisirs auxquels tous peuvent prendre également part. Nos enfants n'ont pas seulement largement le nécessaire, ils ont du superflu, beaucoup de superflu... Ils ont, à certains jours, comme dans la famille, leurs petites friandises, desserts, gâteaux, fruits, dragées; ils ont des distractions et des spectacles, ils ont des jouets de toute sorte... des jouets coûteux même, des patins, des vélocipèdes, etc... Nous ne voudrions pas que ce jour (de l'an), qui est le jour de paradis des enfants, une mère, pensant à ceux que l'on comble, dans les familles, de friandises et de joujoux, pût se dire avec tristesse : "le mien, là-bas, va peut-être passer ce soir froidement, sans gâteries et sans réjouissances". Nous voulons au contraire que les parents soient persuadés que si nous avons par dessus tout à coeur de préparer à nos jeunes pupilles, pour plus tard, autant qu'il est en notre pouvoir, une vie utile et heureuse dans la société, nous avons aussi quelque souci de leur joie présente".

Suit le programme de la fête :

Le 31 Décembre 1892, à 8 heures du soir, fête de nuit avec fanfare, chants, petite pièce avec costumes, jeux di vers, danses.

A 10 heures, "minuit donné par anticipation, au moyen d'une horloge spécialement construite à cet effet, et de 12 coups de cymbales et de grosse caisse frappés dans la coulisse. Naissance de la nouvelle année à l'âge de moins 2 heures".

Réveillon (marrons, oranges, gâteaux, vin chaud).

Hymne à la Nuit. Retraite aux flambeaux avec fanfare. Le 1er Janvier 1893, le lever est retardé d'une heure. Aubade : fanfare et chant. A 10 heures, exposition et distribution de jouets et de friandises. Midi, déjeuner avec dessert, gâteaux et dragées. A 2 heures, lancement d'une mongolfière, promenade, patinage. A 7 heures, soirée au théâtre, pièce costumée : Le Nouvel An, fanfare, chants, jeux, "projections lumineuses". Et, pour finir, La Marseillaise de la Paix.

Les glissades sur la neige durcie ou la glace égayaient nos récréations d'hiver, partout où cela était permis, mais de préférence sur les pentes. Nos galoches à semelle de bois renforcée de larges clous en fonte s'y prêtaient.

Le patinage se pratiquait sur les mares, dont le pays était bien pourvu. Celle d'Hétomesnil, très étendue, devenait une piste remarquable par les froids rigoureux, mais son éloignement n'en permettait pas l'usage fréquent aux Cempuisiens.

Une note explique que les projections lumineuses sont l'antique "lanterne magique agrandie et perfectionnée, pourvue d'un éclairage puissant, montrant en grandes dimensions des tableaux divers, des vues photographiques, des illusions et des jeux de lumière, qui en font le plus intéressant et le plus joyeux spectacle". Il est utile de citer ces commentaires pour les jeunes, qui ne connaissent que le cinéma, alors inexistant.

La pièce costumée, le Nouvel An, était probablement due à Mme AGIER-RUET, que nous appelions ZIZIER, dont l'originale silhouette d'Arlésienne évoquait une "Mireille grand'maman".

GRAPHIE ET GRAPHIQUE

D'après les définitions du "Larousse Universel" :

Graphie : système d'écriture, emploi de signes déterminés pour exprimer les idées.

Graphique : tout ce qui a rapport à l'art de représenter les objets par des lignes, figures, signes, caractères.

Ces définitions me dispensent d'autres explications que celles des activités, nombreuses et variées, de l'O.P. dans le domaine des graphies, arts et métiers graphiques.

L'écriture usuelle enseignée devait tendre à la parfaite simplicité par la suppression des ornements superflus; pas de pleins ni de déliés, mais des traits de même épaisseur; boucles et queues des consonnes courtes, au plus la longueur de la lettre . La consigne était : "écriture droite, papier droit, corps droit".

La calligraphie (l'art de bien former les caractères de l'écriture) avait son spécialiste, M. GUENIN, ancien sergent-major, dont la femme était concierge. Il établissait pour la lithographie et autres procédés de reproduction les textes, en lettre, en chiffres et signes sténographiques suivant les normes de P. ROBIN. C'était, indirectement, le maître d'écriture de tout l'établissement.

cps n°138 5°série
rajout p.64

Les procédés de polygraphie étaient étudiés, pratiqués et propagés : pâtes copiantes, caractères mobiles en caoutchouc, report sur zinc.

La mécanographie a été pratiquée dès 1885, alors que la machine à écrire était une nouveauté rare. "P. ROBIN accueillit une "Remington" que le Président du Sénat (Challemel-Lacour) avait expulsée du Palais du Luxembourg comme scandaleuse, son emploi profanant à la fois la langue française et l'éloquence parlementaire".

L'idéographie était appliquée à l'enseignement de la lecture : lettres mobiles imprimées pour les petites classes et à des jeux pour apprendre la grammaire. Il y eut d'abord le jeu des noms, une feuille de 108 images inscrites dans un cercle, représentant des objets divers, des personnages dont il fallait reconnaître la nature et désigner les noms. Ces images étaient collées sur un carton et découpées en jetons, comme dans le jeu de loto. Puis vint le jeu des verbes, feuille de 42 images ; il fallait reconnaître l'action représentée et la désigner par le verbe correspondant. De mon temps fut créé le jeu des pronoms composé de 9 images personnifiant je, tu, il, elle, nous, vous, ils, elles, on et le jeu des conjonctions, 12 images représentant et, aussi, ou, ni, mais, cependant, or, donc, car, si, que, quand.

Ces deux derniers jeux évoquent des souvenirs personnels parce qu'on a pris des photographies, dont Lucie ROBIN devait s'inspirer pour ses dessins; que les personnages étaient des élèves et moi parmi eux. Je crois que Paul ESCHBACH, vu de dos et dissimulé derrière un parapluie, a personnifié le mystérieux pronom on. J'ai posé pour quelques pronoms et conjonctions et me souviens, à cause de la mimique et des accessoires (un guéridon portant un képi militaire et un chapeau haut de forme civil), avoir personnifié le choix de l'un ou l'autre et la décision ni l'un ni l'autre.

Signalons en passant que le pronom on était mal noté et proscrit du vocabulaire scolaire, par suite de l'usage abusif que nous en faisions. A l'être illusoire qu'il représente étaient attribués tous les méfaits dont le responsable était inconnu. C'était lui qui avait brisé une vitre, renversé un encrier, donné l'objet indûment contenu dans une poche ou un pupitre, pris le mouchoir manquant. Les nouveaux apprenaient vite que l'usage de on était réservé aux conversations entre élèves.

Chacun sait que la musique avait à l'O.P. une présentation graphique chiffrée, je pense donc qu'il suffit de le mentionner.

La sténographie (Aimé-Paris) était enseignée dès les petites classes, non seulement et pas principalement comme un procédé d'écriture abrégée rapide, mais comme la graphie rationnelle, la perfection graphique de l'avenir, que P. ROBIN appellera plus tard eugraphie et même eugrafie.

Il avait longuement étudié la réforme de l'ortographe et beaucoup écrit à son propos. Que cette réforme soit nécessaire, nul n'en doute. Le hasard de mes lectures m'a fait découvrir dans un livre récent :

"Notre orthographe est une chinoiserie que les grammairiens férus d'étymologie portent aux nues et qui décourage l'enfance. On a souvent parlé de la simplifier. Qu'on le fasse hardiment". L'auteur cite quelques exemples dont : attraper et trappe; échapper et chape, apercevoir et apparaître, apéritif et appétit, charrette et chariot, fourmilière et serpillière, bazar et hasard, imbécile et imbécillité, cuisseau de veau et cuissot de gibier, honnête et honorer, etc... J'en ai autrefois cité d'autres dont : nous portions nos portions, les poules du couvent couvent, nos fils ont cassé nos fils, il est de l'est, je vis ces vis, etc...

P. ROBIN, qui ne manquait pas de la hardiesse demandée par l'auteur cité, était arrivé à cette conclusion :

"Quand une main sacrilège ose attenter à l'arrangement des lettres, comment s'arrête-t-elle à moitié chemin et respecte-t-elle leur forme ? ... En un mot la réforme phonétique est inséparable de la réforme des lettres elles-mêmes. Or la sténographie Aimé-Paris joint à la rapidité une conformité absolue aux lois rationnelles ... La réforme est donc faite et complète; elle a déjà un nombre très respectable d'adhérents; il ne s'agit plus que de pousser avec énergie et persévérance à son adoption universelle".

Constatons que la question de la réforme orthographique reste posée. Il n'y a eu depuis que peu de satisfactions partielles, dont vagon au lieu de wagon et clé au lieu de clef.

J'apprens l'existence de la néographie de M. Marcel PASSERAT, "alphabet phonétique entièrement nouveau et logiquement parfait" dit son commentateur.

La sténographie est restée une graphie rapide et individuelle sans devenir, que je sache, un mode de transmission écrite généralisé. La méthode Aimé-Paris est peut-être moins diffusée que ces concurrents mieux aidés par leur organisation de propagande. Elle a servi pratiquement beaucoup de Cempuisiens dans leur carrière. Elle a été un moyen de communication entre ceux de ma génération, pas tant pour sa commodité graphique, je pense, que comme signe distinctif d'une sorte de maçonnerie sentimentale, parce qu'il était ignoré des profanes.

A vrai dire, les quelques adeptes que j'ai faits, dans l'enthousiasme de ma jeunesse, ont été intéressés soit par le côté pratique (graphie rapide), soit par le côté mystérieux (écriture secrète) sans plus.

LES METIERS GRAPHIQUES

La typographie et la lithographie avaient une particulière importance à l'O.P. En tant que métiers, ils se rapprochaient beaucoup de la pratique courante. On éditait trois périodiques, des brochures, feuillets, livres (il y avait un atelier de brochage et reliure), des jeux scolaires, des imprimés administratifs En tant qu'enseignement, les grands élèves qui ne se destinaient pas à un métier manuel y faisaient des stages, de préférence aux autres ateliers. Tel a été ou est devenu, le cas de Paul ESCHBACH pour la lithographie. Par la suite il fut élève aux Ecoles des Beaux-Arts de LILLE, puis de PARIS, et devint artiste lithographe et surtout artiste peintre honoré aux expositions et apprécié des amateurs. Je suis passé par la typo et m'en suis bien trouvé plus tard (étant entré dans la maison d'édition qui a publié le CEMPUIS

cps n°138 5°série
rajout p.66

et deux autres livres de G. GIROUD).

Signalons que les trois présidents de l'Amicale les plus marquants par la durée et l'efficacité de leur action sont passés par les métiers graphiques. LOISEAU (litho) a fait ensuite sa carrière à l'Imprimerie Nationale. URBAN, qui n'a peut-être été que papillon à la litho, est Président de la Chambre Syndicale Patronale de la Lithographie. Comme il a pratiqué la sténographie et la dactylographie autrefois, c'est même un multi, un supergraphiste. MARANDE (typo et son petit-fils à l'O.P.) a composé et imprimé le Bulletin de l'Amicale dans son enfance; il continue son métier et, sous une autre forme, ses soins assidus au CEMPUISIEN.

Parmi les autres typos que j'ai connus, CHARMANT revint quelque temps à l'O.P. pour assister le chef d'atelier, puis il fit carrière à l'Imprimerie municipale, où le suivirent Henri et Jean BARREAUD. CHARMAND et Jean en devinrent successivement directeurs. Henri l'aurait été aussi s'il n'était mort prématurément à 25 Ans, en 1904.

D'autres typos Cempuisiens quittèrent le métier après l'avoir pratiqué professionnellement : Joannès ROCHUT pour suivre sa vocation musicale : G. POULLOT pour entreprendre une carrière commerciale à Madagascar; REISSER pour une situation commerciale plus indépendante; MARIN pour suivre également une carrière musicale. Ils ont réussi, mais ce n'est pas à ce titre que je les mentionne; c'est parce qu'ils ont eu à l'Amicale une importante activité ancienne ou récente. C'est pourquoi je cite aussi LHUILLIER (typo) qui fut le poète du Bulletin de l'Amicale et son actif gérant.

Que les Cempuisiens des autres professions ne m'accusent pas de partialité en faveur des métiers graphiques. Il ne s'agit pas d'établir un palmarès, mais seulement de rappeler le rôle et l'importance qu'eurent autrefois à l'O.P. deux ateliers, malheureusement supprimés en 1912.

NOUVELLES CONSTRUCTIONS

Dans une revue rétrospective des aménagements de bâtiments anciens et des constructions nouvelles, le B.O.P. (nov.déc.1894) signale :

1881, création du gymnase; 1884, du théâtre, dans le bâtiment voisin du petit herbage qui, dans le domaine de J.-G. PREVOST, était un magasin pour le bois de chauffage et les pommes traitées dans un pressoir contigu qui existait encore en 1890, mais ne servait plus.

1886 et 1887, construction des ateliers à l'emplacement de l'ancienne chapelle et de son jardin.

1888 et 1889, édification du bâtiment Nord. Il en a été question dans les articles précédents.

1891, premier empiètement sur le petit herbage et mitoyen du gymnase, un bâtiment est élevé en commençant, près de la petite mare, par une salle de musique au rez-de-chaussée et un logement au-dessus pour le professeur. il fut continué jusqu'à la grande allée, faisant disparaître le pressoir, pour contenir le "Musée". Ce dernier était une exposition permanente des travaux scolaires et manuels, des publications et fabrications des ateliers, des récompenses obtenues aux concours et expositions, des trouvailles au cours d'excursions (outils et ossements préhistoriques, antiquités gallo-romaines et autres, "Pierres chantantes")

cps n°138 5°série
rajout p.67

1892 marque le commencement de travaux, que l'Education Intégrale (mai-juin 1892) annonce ainsi :

"Les personnes arrivant de Grandvilliers à Cempuis aperçoivent d'abord le gymnase au bout d'un petit herbage entouré de murs ... en regardant du champ voisin au-dessus du mur, ou à travers la brèche qu'on a dû faire à celui-ci, on voit sortir de terre dans cet herbage une grande construction avec bâtiment central et quatre ailes qui, lorsqu'elle sera achevée, donnera une grande amélioration aux services matériels de l'O.P.

"Lingerie, buanderie avec séchoir couvert, repasserie, atelier de couture, salles de bain, vont être installés là ... avec tout le confort désirable en même temps qu'avec économie et simplicité.

"Toutes ces dépendances seront au rez-de-chaussée. Le centre et les deux ailes avoisinant l'allée intérieure auront un premier étage dans lequel seront établis plusieurs logements d'employés, ce qui mettra tout le monde plus à l'aise et deux salles pour le dessin, le modelage et les travaux annexes.

"Tous ces travaux se font à l'aide de nos 180 enfants, garçons et filles, qui viennent tous par groupes et à tour de rôle y donner quelques heures, de manière à ne pas déranger sensiblement les autres travaux manuels et classiques.

"Au point de vue éducatif rien ne saurait être comparable à cette participation active de nos enfants aux travaux de toute nature qu'entraîne une construction aussi importante : copie des plans pour les chefs de chantiers, consultation fréquente de ces plans, connaissance des idées consignées sur ceux-ci et de la concordance de ces idées avec les plans qui les expriment et les travaux qui en sont la consécration; enfin participation active à l'exécution.

"Pour les terrassements, ils voient et aident à prendre les mesures, tracer les lignes au cordeau, consulter le niveau, le fil à plomb, à côté des ouvriers attachés en permanence à l'O.P. ou engagés exceptionnellement en cette circonstance; quelques-uns des plus grand enfants manient la pioche, la pelle, chargent, trainent ou poussent et déchargent les wagonnets Décauville servant au transport des déblais tirés des fouilles; les autres enfants, même les tout petits de la classe maternelle ramassent, dans de petits paniers, tantôt les cailloux mêlés à la terre et en font des tas pour servir à faire du béton ou pour empierrer les ornières de nos chemins, tantôt ramènent pour la cuisine et la buanderie les morceaux de bois provenant des racines des arbres enlevés du terrain à bâtir.

"La maçonnerie se prête plus facilement encore à la collaboration de nos petits travailleurs enfantins; les grands se disputent le plaisir soit de mélanger la chaux et le sable pour en faire le mortier, soit de décharger et de transporter celui-ci ou les approvisionnements de briques pour chaque maçon avec les trois wagonnets qui, par leurs allées et venues, donnent la plus réjouissante animation au chantier; les groupes des autres enfants moins forts et des tout petits contribuent aussi; en se remplaçant d'heure en heure, à l'approvisionnement des matériaux à proximité des travailleurs, soit en faisant la chaîne pour passer les briques, soit en les transportant avec les petits paniers, soit en les prenant de terre pour les remettre aux maçons, lesquels n'ayant plus à

faire que la partie difficile de la besogne, accumulent les mètres cubes de maçonnerie avec une rapidité inusitée.

"Une récompense très appréciée par les plus grands élèves consiste à leur laisser placer eux-mêmes les briques comme les maçons. Souvent les élèves rentrés en classe, après une période d'une ou deux heures de ces travaux calculent, au moyen des notes prises par le professeur pour le travail de chaque élève, le cube des matériaux transportés ou des travaux exécutés, la quantité de briques ou de mortier entrant dans le mètre cube de maçonnerie, faisant ainsi des calculs ayant pour base des faits réels. A mesure que l'avancement des travaux le permettra, nos jeunes apprentis du bois et des métaux, nos peintres trouveront à utiliser et à augmenter leur petite habileté manuelle, dans une construction complète qui forme une espèce d'encyclopédie matérielle des travaux manuels.

"Le 1er Avril, au milieu d'une courte fête comme nous aimons à en faire, avec accompagnement de chant et de fanfare, la première brique a été posée, non sans émotion, dans les fondations à deux mètres de profondeur par la plus jeune des fillettes et le plus jeune des garçons".

J'avais 10 ans à l'époque de cette fête, il me souvient que (je pense qu'on nous l'avait signalé) : avaient été utilisés des débris de verres à vitre et à boire, de vaisselles, lesquels avaient probablement été conservés pour cet usage depuis un certain temps. Ayant besoin d'un poteau, P. ROBIN avait choisi un arbre à proximité dans le bois et, pour en assurer un long service l'avait fait imprégner sur pied de quelque solution chimique qui montait avec la sève. Les classes défilèrent pour recevoir sur place des explications appropriées suivant les âges. L'utilisation des débris et la leçon de choses sont caractéristiques de la manière de P. ROBIN. Ses vastes conceptions ne lui faisaient négliger aucun détail.

LE SERVICE DES EAUX

La question des eaux se présentait à l'O.P. sous deux aspects qui ont fait l'objet, d'abord d'un rapport de M. FAILLET, Conseiller Général, du 26 Décembre 1893 (reproduit dans l'Education Intégrale, mai-Juin 1894); ensuite d'un article dans le numéro de Sept. Octobre 1894, qui est le dernier paru à l'O.P. sous la gérance de P. ROBIN.

L'approvisionnement en eau potable n'était pas facile dans le village aux "Cent puits", où on ne la trouve qu'à une profondeur de 12 à 15 mètres. D'après mes souvenirs et mes recherches, il n'y avait que trois puits dans le domaine : 1° dans la cour de la ferme 2° dans le cour d'honneur, marqué par un pilier près du perron de droite dont j'ai connu la pompe mais pas l'eau, il était peut-être tari ou plus probablement pollué et inutilisable; 3° près du Caveau dont la pompe était la suprême ressource dans les hivers très rigoureux.

L'eau potable était fournie jusqu'alors par le puits de la ferme, au moyen d'une pompe de maraîcher mue par un manège actionné par un cheval, et refoulée dans un réservoir d'environ 20 mètres cubes situé dans le jardin du Nord, près de l'entrée du grand herbage. Le débit était devenu insuffisant pour la population accrue et la canalisation souterraine gelait parfois.

cps n°138 5°série
rajout p.69

Il y avait aussi la question des eaux usées.

Les eaux pluviales et partie des eaux ménagères s'écoulaient au dehors dans des caniveaux pavés, principalement dans une mare dénommée Dangoise maintenant disparue. Le reste des eaux ménagères et celles de la buanderie s'écoulaient dans des puisards, d'où elles se perdaient dans le sol.

Dans la nouvelle installation l'eau potable fut fournie par le puits du Caveau, et refoulée dans un réservoir construit à proximité dans le bois. Cela nécessita l'édification du petit bâtiment de briques, regrettable du point de vue esthétique car il dépare le site du Caveau. Mais J.G. PREVOST l'eut certainement accepté, s'il avait pu le prévoir, comme complément utilitaire indispensable de la salle de billard qu'il destinait à l'agrément de ses visiteurs posthumes. Sa philanthropie et sa croyance au spiritisme lui eussent fait considérer, comme la meilleure utilisation du puits qu'il avait fait creuser, celle de fournir l'eau nécessaire à toute sa fondation.

La machinerie, au double service des eaux potables et usées, fut installée dans la partie centrale des nouveaux bâtiments, permettant le fonctionnement de la buanderie et de la salle de bains prévues lors de la construction.

Les eaux sales furent désormais aspirées dans un réservoir souterrain et refoulées dans le grand jardin du Nord, ainsi fertilisé par épandage. On sait que P. ROBIN attachait une grande importance à l'exploitation et à l'enseignement agricoles et horticoles.

Autant qu'il m'en souvienne, le puits de la ferme et son manège continuèrent d'alimenter d'eau la petite piscine, et l'eau usée de celle-ci à se déverser dans la mare Dangoise dont les autres apports étaient bien plus impurs.

Il est équitable de mentionner que P. ROBIN eut une part importante dans la conception et la réalisation des bâtiments Ouest et du service des eaux.

o

o o

o

cps n°138 5°série
jaquette p.3

cps n°138 5°série
jaquette p.4

Divers cours d'enseignement donnés à l'O.P., en 1905









